

Avis de constitution

SOCIETE « ALEXANDRE ET MINSAHON IMMOBILIER » en abrégé « A . M IMMOBILIER »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU NON  
LOIN DE LA PHARMACIE KABOD, Lot 2898, Ilot 265

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 28 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALEXANDRE ET MINSAHON  
IMMOBILIER » en abrégé « A . M IMMOBILIER »

Objet : LA GESTION IMMOBILIERE - L'ACHAT ET VENTE DE  
TERRAINS ET DE MAISONS - LA CONSTRUCTION ET LA  
REHABILITATION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU NON  
LOIN DE LA PHARMACIE KABOD, Lot 2898, Ilot 265

Dirigeant(s) M HOURE ZIRIMBA ALEXANDRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07184 du 19/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43879/GTCA/RC/2024 du 19/07/2024

